

PÔLE BALNÉOTHÉRAPIE

Traitement de l'eau du bassin de rééducation

Le traitement de l'eau du bassin se fait à l'aide de chlore, un excellent antibactérien : il est en effet très efficace pour éliminer les bactéries et les algues présentes dans l'eau de baignade grâce à son pouvoir oxydant et désinfectant.

L'eau du bassin est contrôlée quotidiennement. Le programme de prélèvements et d'analyses de contrôle de la qualité des eaux relève du contrôle sanitaire mis en place par l'Agence Régionale de Santé, et les prélèvements d'eau et les analyses sont réalisés par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la Santé.

Paramètres de l'eau

Température moyenne comprise entre 32,5 et 34,5 degrés.

Ph moyen compris entre 7,2 et 7,4.

Chlore libre compris entre 0.5 et 2 mg/l.

Chlore combiné inférieur à 0.6 mg/l.

Dureté calcique comprise entre 125 et 185 mg/l.